



En Français

[Video Message by Ms. Rosalie Matondo, Minister of Forest, Republic of Congo](#)

Allocution de Madame la Ministre à l'occasion de la cérémonie d'ouverture
du Forum International de Shanghai

Mesdames, Messieurs les Ministres, chers collègues en charge des forêts ;
Distingués organisateurs du Forum International de Shanghai ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales ;
Mesdames et Messieurs ;

Je suis particulièrement désolée de prendre la parole, à travers cet espace virtuel, ne pouvant pas honorer de ma présence à ce forum international, sur les chaînes d'approvisionnement vertes du bois au niveau mondial.

Les motivations de cette rencontre, initiative louable de l'industrie forestière, épouse parfaitement les ambitions du gouvernement de la République du Congo qui vise de promouvoir : une meilleure gouvernance du secteur forestier à travers la poursuite de la gestion légale et durable des écosystèmes forestiers, une meilleure documentation des informations du secteur, les bonnes pratiques concernant les chaînes de production, d'approvisionnements responsables en bois et de diversification de chaînes de valeurs, la création d'emplois et par là la réduction de la pauvreté, et enfin l'amélioration de l'apport du secteur pour sa contribution à la croissance économique de notre pays.

Mesdames, Messieurs ;

Nombre d'entre vous connaissent certainement l'engagement et les avancées déjà réalisées par la République du Congo en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers, que je me permets de vous rappeler ici.

En effet, mon pays, depuis l'année 2000, s'est engagé dans la dynamique de gestion durable de ses forêts, en s'appuyant sur l'aménagement forestier. Ainsi, à ce jour, le Congo, dont le territoire national est à 65% couvert de forêts, soit environ 23 000 000 ha, compte environ 14 000 000 ha de forêts de production, dont 8 000 000 d'ha soit 58%, sont aménagés. 28% de ces forêts aménagées sont certifiées. A ce jour, il n'est extrait de nos forêts que 1 600 000 m³ de bois sur 2.000.000 m³ du potentiel exploitable sans pourtant compromettre la régénération naturelle. Il n'est exploité actuellement qu'une trentaine d'essence, alors qu'il en existe près de 300.

Poursuivant son élan d'amélioration de la gouvernance forestière, le Congo s'est engagé depuis 2010, dans l'Accord de Partenariat Volontaire avec l'Union européenne, dans le cadre de l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux, en sigle anglais APV-FLEGT. A ce titre, un système d'information de vérification de la légalité a été mis en place et est en cours de déploiement sur tout le territoire national, en vue de la délivrance, à partir de 2020, des certificats de légalité pour l'exportation des produits ligneux.

Dans la même veine, ce, à la faveur de la révision de la loi forestière en cours, le Congo préconise le partage de production. Cette disposition sous tendue par la volonté des pouvoirs publics de valoriser le maximum d'espèces de bois d'œuvre, permettra aux nouveaux investisseurs industriels dans le secteur bois, d'avoir un accès aisé à la ressource, à défaut de disposer de concession forestière, devenues indisponibles dans le contexte actuel. Les zones économiques spéciales récemment créées au Congo, leur serviront de plateformes pour valoriser de la manière la plus poussée possible la ressource ligneuse, en vue de promouvoir et de commercialiser les produits à grande valeur ajoutée. La taxe de résidu prévu dans cette nouvelle loi, participe également de cette dynamique.

Mesdames et Messieurs ;

A la faveur de notre lutte commune contre le changement climatique, peut-on parler de gestion durable ni de développement de chaînes de valeur vertes sans faire mention des plantations forestières et agroforestières ? A mon humble avis, la réponse à cette interrogation est simplement, non. En effet, le rôle reconnu aux forêts tropicales naturelles dans la conjuration de la menace climatique nous interpelle tous, en vue de garantir la satisfaction pérenne de nos besoins en produits ligneux divers. Ayant pris de bonne heure toute la mesure de l'enjeu lié au développement des plantations forestières, mon pays s'est engagé dans les programmes de plantations, tant en savane qu'en forêt dense.

Consolidant sa tradition de pays planteur, mon pays a lancé en 2011, le programme national d'afforestation et de reboisement, en sigle PRONAR, qui se fixe comme objectif la mise en place de 1 million d'hectares de plantations forestières et agroforestières.

C'est ici l'occasion d'en appeler à votre soutien pour concrétiser ce vaste programme de reboisement, pour lesquelles les terres ont été identifiées, cartographiées et en cours de sécurisation, et dont les retombés au triple plan économique, social et environnemental ne sont plus à démontrer. Et puisque

nous sommes réunis ici pour parler des chaînes de valeur vertes, nous sommes là devant une parfaite illustration qui mérite une attention soutenue de la part des partenaires et des bailleurs de fonds.

Je saisis cette occasion pour saluer, au nom du gouvernement de la République de mon pays et au mien propre, tout l'appui technique et financier dont bénéficie mon pays de la part des partenaires techniques et financiers tels que l'Union Européenne, l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'organisation internationale des bois tropicaux, la Banque Mondiale, la banque allemande de développement, l'agence française de développement, le département anglais pour le développement international et tous les autres, que je ne pourrais citer ici.

Vive la coopération internationale

Je vous remercie